

**Décision n° 3063 du 5 février 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du groupement de gendarmerie départementale de l'Hérault**

NOR : INTJ2102985S

**Le commandant adjoint de la région de gendarmerie d'Occitanie, commandant
du groupement de gendarmerie départementale de l'Hérault,**

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps
des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de
l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie
nationale ;

Vu la décision n° 24950 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032357S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promu au grade de major le 1^{er} mars 2021 :

Camusat	Laurent	NIGEND : 156 178
Olcina	Jean-Louis	NIGEND : 161 422

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2021 :

Souq	Pascal	NIGEND : 143 541
Mir	Jean-Daniel	NIGEND : 144 033

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2021 :

Ichou	Hakim	NIGEND : 158 667
Deloye	Laurent	NIGEND : 145 960
Tricoteux	Stéphane	NIGEND : 143 408
Rose	Jean-Philippe	NIGEND : 155 347

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2021 :

Cambillau	Julien	NIGEND : 206 197
Zemb	Jérémy	NIGEND : 337 424
Saez	Delphine	NIGEND : 307 672
Consigney	Sophie	NIGEND : 352 894
Gonçalves	Patrick	NIGEND : 380 129
Brualla	Rémi	NIGEND : 247 292
Béchet	Kévin	NIGEND : 226 220

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 février 2021.

*Le général,
commandant adjoint de la région de gendarmerie
d'Occitanie,
commandant le groupement de gendarmerie
départementale de l'Hérault,
J.-V. Lettermann*